

**Volet B****Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**R
N

05189285

Tribunal de Commerce de Tournai
Déposé au Greffe le**16 DEC. 2005**

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/12/2005 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : API F & I**Forme juridique : SOCIETE ANONYME****Siège : RUE DES BARDANES 9 - 7522 MARQUAIN****N° d'entreprise : 0473547466****Objet de l'acte : RENOMINATION ADMINISTRATEURS, RENOMINATION REPRESENTANT PERMANENT, RENOMINATION ADMINISTRATEUR-DELEGUE, NOMINATION ADMINISTRATEUR-DELEGUE ET RENOMINATION PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25/11/2005

D'après le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, apparaît que:

- les personnes suivantes sont renommées comme administrateurs pour une période de six ans, à partir d'aujourd'hui, le 25/11/2005:

* M. Francis Ramboux, domicilié à Wevelgem, Vanneputstraat 1;

* Mme. Colette Isebaert, domicilié à Wevelgem, Vanneputstraat 1,

* la SA CLIO, avec siège social à Marquain, rue des Digitales 10, représentée par son représentant permanent, M. Francis Ramboux;

Après, les administrateurs de la SA "CLIO" ont décidé de renommer M. Francis Ramboux, prénommé, comme représentant permanent de la SA "CLIO" pour l'exécution du mandat d'administrateur de la SA "CLIO" dans la SA "API F & I"; ceci à partir d'aujourd'hui, le 25/11/2005. La nomination du représentant permanent est valable pour toute la durée du mandat d'administrateur de la SA "CLIO" dans la SA "API F & I".

Ensuite les administrateurs de la SA API F & I ont décidé:

- de renommer comme administrateur-délégué pour une durée de six ans à partir d'aujourd'hui, le 25/11/2005:

* Mr Francis Ramboux, prénommé;

- de nommer comme administrateur-délégué pour une durée de six ans à partir d'aujourd'hui, le 25/11/2005:

* la SA CLIO, avec siège social à Marquain, rue des Digitales 10, représentée par son représentant permanent, M. Francis Ramboux;

- de renommer comme président du conseil d'administration pour une durée de six ans à partir d'aujourd'hui, le 25/11/2005:

* Mr Francis Ramboux, prénommé;

Chaque administrateur-délégué est, agissant seul, chargé de la gestion journalière de la société et peut représenter la société en ce qui concerne cette gestion.

La société est valablement représentée, y compris dans les actes et en justice: soit par deux administrateurs agissant conjointement ou par un administrateur-délégué, agissant seul

Francis Ramboux
administrateur-délégué